



Anne Rudloff (Concours Photo)

Mémo-Tri du Select'om

Still, août 1914, histoire d'une carte

Vie des écoles et du Périscolaire

Sur les réseaux



www.still-info.fr



commune de Still



commune de Still

Horaires de la Mairie

Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00

Le samedi de 8h00 à 11h00

Fermée le lundi

Tél : 03 88 50 00 33

accueil@mairiedestill.fr

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE	2
TRAVAUX	4
INTERCOMMUNALITÉ	5
COMMUNICATIONS	7
HISTOIRE	9
ENVIRONNEMENT	13
DANS LA PRESSE	15
VIE ASSOCIATIVE	16
VIE DES ÉCOLES	20
ÉTAT CIVIL	22
CONSEIL MUNICIPAL	24

Directeur de la publication :

Alexandre Gonçalves, Maire de STILL

Réalisation :

Michèle Poix, Bruno Helbert, Nicolas Fernandez,
Alexandre Gonçalves, Camille Flicker.

Photo de couverture :

Anne Rudloff (Concours Photo)

DATES A RETENIR

- 29 octobre : Marché Rose
- 11 Novembre : Journée du souvenir
- 12 décembre : Fête de Noël des aînés



Chères Stilloises, Chers Stillois,



Cette année encore, l'été aura été l'occasion de constater toute la vitalité de notre village à travers les nombreuses fêtes et animations qui ont rythmé la vie de notre commune. La cérémonie du 13 juillet, les « Jeudis du marché », ainsi que l'inauguration des travaux de renaturation du Stillbach, ont une nouvelle fois rassemblé petits et grands dans des moments de convivialité et de partage, qui contribuent à faire vivre et à renforcer les liens au sein de notre village.

Après un été marqué par de fortes chaleurs, l'automne bien que lentement, s'installe peu à peu.

Cette saison de transition est également propice à la poursuite et à la préparation de plusieurs chantiers, les travaux d'aménagement se poursuivent afin d'améliorer notre cadre de vie et nos équipements, avec notamment le chantier de remplacement de la chaudière de la salle des fêtes qui avance à grand pas.

Je vous invite à parcourir les pages de ce bulletin afin de découvrir les prochains rendez-vous et initiatives de nos associations, un article explicatif consacré aux compétences du Syndicat Mixte du Bassin de la Bruche et de la Mossig, ainsi que les dernières actualités de la commune, comme les 160 ans de notre église ou encore une page consacrée à l'environnement et au déclin des insectes.

Enfin en ce mois d'octobre, la commune se parera de rose à l'occasion de « octobre rose », devenu depuis 1985, le mois symbole de cette campagne de sensibilisation au cancer du sein, à son dépistage et de levée de fonds pour la recherche. Un grand merci aux bénévoles qui ont travaillé pour réaliser les décorations qui agrémenteront le village.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous rappelle que nous restons à votre écoute pour recueillir vos remarques, vos idées et vos suggestions.

C'est par le dialogue, l'engagement et la participation de chacun que nous construisons, ensemble, la commune de demain.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle saison automnale !

Le Maire

Alexandre Gonçalves



Renaturation du Stillbach et de ses zones humides



Inauguration du 11 Septembre

Merci

Après plusieurs mois de travaux, le Stillbach et le Bitzenbaechel ont retrouvé un fonctionnement plus naturel.

Ce projet a permis de restaurer 400 mètres de cours d'eau, de réhabiliter 3 000 m² de zones humides, de redynamiser une roselière et de créer une nouvelle mare de 300 m².

En complément, la plantation de 240 arbres et arbustes a contribué à renforcer la biodiversité et les continuités écologiques. Un ponton et une plateforme d'observation permettent désormais de découvrir cet espace tout en respectant les milieux naturels.

L'inauguration a été marquée par un beau moment de convivialité avec les résidents de l'Institut des Aveugles de Still, autour d'une lecture de poèmes en braille et d'une démonstration de djembé, le tout agrémenté par des expositions des écoles et du syndicat ainsi que par la présence d'une vannière, ancienne habitante du village.

Cérémonie du 13 juillet 2026

Comme chaque année, la municipalité avait convié les habitants aux cérémonies de notre Fête Nationale à la salle des fêtes des Tuileries.

La tradition a été respectée et c'est devant de nombreux villageois que M. le Maire rappela la signification des couleurs de notre drapeau, un moment pour se souvenir des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent la République.

La présence de la musique municipale a naturellement rehaussé la solennité du moment avec La Marseillaise.



Plusieurs étapes ont ponctué cette soirée, à commencer par la partie officielle, dans le respect des institutions, suivie de la remise des enveloppes aux différents lauréats méritants, suite aux examens et concours réussis.

Par la suite, les personnes présentes furent conviées à passer un moment de convivialité autour d'une boisson ainsi qu'une paire de knacks offertes par la commune.



Vie Municipale

Une sortie en forêt communale pour mieux connaître notre patrimoine forestier

Les membres du Conseil municipal ont participé au printemps dernier à une sortie en forêt communale, accompagnés et guidés par deux agents de l'Office National des Forêts (ONF).

Cette rencontre sur le terrain a permis de mieux comprendre la gestion de notre forêt, les enjeux liés à son entretien et à son renouvellement, ainsi que les différentes interventions réalisées au fil des saisons. Les échanges avec les agents de l'ONF ont également été l'occasion d'aborder les défis auxquels nos forêts sont aujourd'hui confrontées, notamment face aux évolutions climatiques.



Une matinée enrichissante, qui rappelle toute l'importance de préserver et de valoriser ce patrimoine naturel communal, transmis de génération en génération.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Still - Association Servir

Implantées sur le territoire depuis plus de 30 ans, Servir Ai et Servir Pro, œuvrent auprès des concitoyens et des entreprises du territoire pour leur faciliter le quotidien.

Servir Ai et Servir Pro n'ont pas de but lucratif et revendiquent des valeurs humaines qui font toute la différence, quand il s'agit de favoriser le maintien à domicile d'une personne âgée ou en situation de handicap, d'aider des particuliers dans leur quotidien ou de venir en renfort à des professionnels pour qu'ils puissent se consacrer pleinement à leurs activités.

Ces associations font valoir des valeurs de solidarité, d'humanité et de respect mutuel.

Servir Pro

Servir Pro favorise le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap et améliorer leur quotidien, en veillant au confort des personnes accompagnées.

Servir Ai

Fondée en 1988 grâce à une initiative bénévole, Servir Ai emploie aujourd'hui près de 100 salariés qui interviennent auprès de plus de 500 clients dans la région.

En faisant appel à Servir Ai, vous encouragez l'emploi inclusif au niveau local et adhérez à nos valeurs de solidarité, d'humanité et de respect mutuel

Par sa vocation sociale, sa palette de services, ses valeurs et sa politique de recrutement, Servir Ai fait partie des acteurs locaux de l'Économie Sociale et Solidaire, qui inventent une consommation plus responsable, basée sur les principes de solidarité et d'utilité sociale. Elle propose des services de proximité aux habitants et aux professionnels de son territoire.

Servir Ai emploie une centaine de salariés, avec des conditions de travail respectueuses de chacun et des valeurs fortes. Elle embauche des personnes en insertion qui retrouvent un emploi, de la dignité et un métier porteur de sens.



Nos coordonnées
4 rue Ernest Friederich
67120 Molsheim

Téléphone et site internet
03 88 47 94 00
<https://www.servirplus.com/>

Le Club de l'amitié s'est achevé le 22 juillet pour une pause estivale. Pour l'occasion, les mamies du club de l'amitié ont passé un moment gourmand et relaxant lors d'un déjeuner au restaurant du Elmerforst à l'ombre des tilleuls. La reprise du club a eu lieu le 2 septembre, pour une nouvelle année 2026/2027 pleine de joie et de découvertes.



JOURNÉE DE L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE



STILL OBERWOLFACH



Rencontre Oberwolfach - Still - Jumelage

Dans le cadre du jumelage entre nos deux communes, une journée de rencontre franco-allemande a réuni élus et participants français et allemands autour d'un programme riche en découvertes et en échanges.

Cette rencontre a notamment permis de visiter une importante chaudière à bois alimentant un réseau de chaleur communal, offrant un bel exemple de valorisation d'une ressource locale et d'une démarche énergétique durable. La journée s'est poursuivie avec la découverte d'un château en ruine, témoin de l'histoire et du patrimoine de la région, puis du parc des Ours et des Loups, qui accueille et soigne des animaux ayant été maltraités ou détenus dans de mauvaises conditions.

Au-delà des visites, cette journée fut surtout un beau moment de convivialité et de partage, permettant de renforcer les liens d'amitié entre nos deux communes et de poursuivre une belle tradition d'échanges avec nos collègues Allemands !

Changement de chaudière à la salle des fêtes - Point d'étape

Transition énergétique : du nouveau pour notre salle des fêtes ! Dans le cadre de nos engagements pour la transition écologique et la maîtrise des dépenses publiques, la municipalité a validé un projet d'envergure : le remplacement de l'ancienne chaudière au fioul de la salle des fêtes par un système moderne à pellets (granulés de bois).

Ce chantier s'inscrit pleinement dans notre volonté de réduire l'empreinte carbone de notre commune tout en réalisant des économies budgétaires à long terme.

Ce projet bénéficie de subventions, limitant ainsi l'impact financier.



Pourquoi ce choix ? Éco-responsabilité : Le fioul est une énergie fossile fortement émettrice de gaz à effet de serre. En choisissant le pellet, une énergie renouvelable, nous réduisons drastiquement l'impact environnemental.

Économies durables : Face à la volatilité des prix du pétrole, le granulé de bois offre un coût plus stable et compétitif, garantissant une meilleure maîtrise du budget de la commune.



Mémo TRI

Select'om

Tous les emballages plastiques, métalliques et tous les papiers



Bouteilles, flacons,
pots, barquettes,
films...



Conserves, canettes,
aérosols, barquettes...



Papiers, petits
cartons, briques
alimentaires...

Nouveau

Le bon
tri



- ✓ en vrac
- ✓ bien séparés
- ✓ bien vidés
- ✓ non lavés

Biodéchets

Le bon
tri

Déchets alimentaires

À composter
ou amener
aux bornes



ou

Déchets de jardin

À composter
ou amener
en déchèterie



ou

Verre

Le bon
tri



Bouteilles, pots
et bocaux en verre
même sales.



- ✓ sans capsule
- ✓ sans bouchon
- ✓ bien vidé
- ✓ non lavé

Ordures ménagères

Le bon
tri



Ce qu'il reste après avoir trié :
tous les produits non recyclables

Couches, produits hygiéniques,
poussière, litières, serviettes colorées,
petits objets, mégots, vaisselle cassée...



- ✓ en sac
plastique
- ✓ pas de
produits
dangereux

Objets divers...

Le bon
tri



Réparables / réutilisables

Pensez au Repair Café, aux conteneurs
à vêtements, aux dons et à la vente.

Recyclables / encombrants

Emmenez-les en déchèterie !



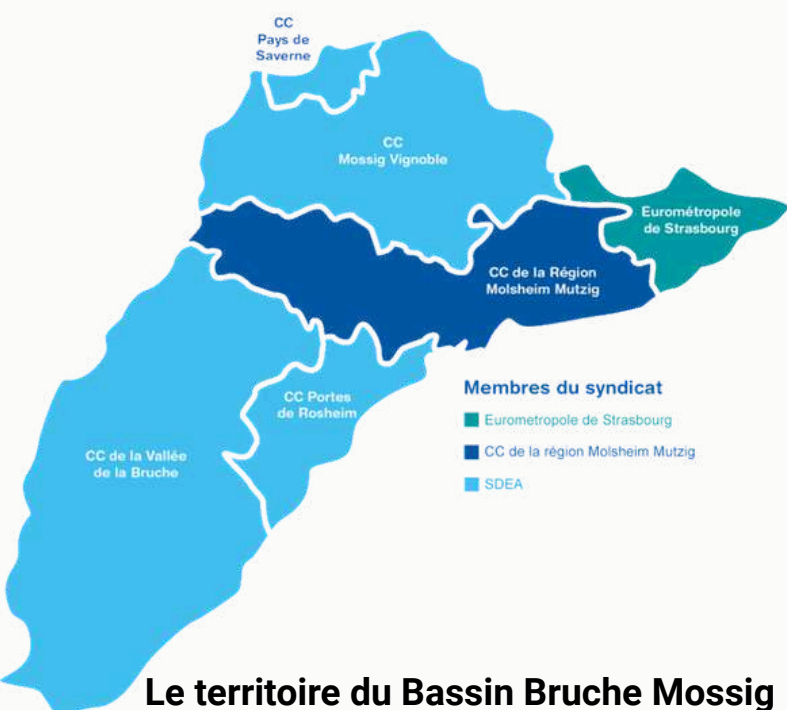
Les compétences

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) a été confiée aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

La nouvelle compétence obligatoire GEMAPI permet de mieux identifier les responsabilités et de ne plus séparer les politiques de protection des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Ces compétences se traduisent par :

- La prévention des inondations avec l'élaboration, l'animation et la mise en œuvre d'un programme d'actions
- La maîtrise d'ouvrage pour des études et des travaux visant à rétablir le fonctionnement naturel des rivières et à en améliorer la qualité écologique ;
- Le rétablissement de la continuité écologique, c'est-à-dire permettre aux poissons et aux sédiments de transiter librement dans les cours d'eau ;
- La protection des zones humides existantes et la maîtrise d'ouvrage pour des travaux de création ou de restauration de zones humides ;
- Le partage des connaissances liées aux rivières à l'échelle du bassin versant ;
- La sensibilisation des élu.e.s et du grand public.



Syndicat Mixte du Bassin Bruche-Mossig



Le Fonctionnement

Le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig est un syndicat mixte dit ouvert.

Il a pour membres trois intercommunalités :

- la Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig;
- l'Eurométropole de Strasbourg;
- le Syndicat d'Eau et d'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA).

(Le SDEA est compétent pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur le territoire des Communautés de Communes de la Vallée de la Bruche, Mossig Vignoble, des Portes de Rosheim, de la Région de Saverne, il représente donc ces intercommunalités au sein du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig).

Chaque entité membre contribue à un tiers au financement des dépenses de fonctionnement et d'investissement du syndicat. Le syndicat bénéficie également d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, de l'État et de la Région Grand Est.

Les Elus

Suite aux élections municipales et intercommunales, l'installation du comité syndical s'est tenue mercredi 15 juillet 2026. Le comité syndical est composé de 21 élus représentant les 3 membres, cité plus haut.

Mme Chantal JEANPERT, Communauté de la Région de Molsheim-Mutzig, a été élue Présidente.

Ont été élus Vice-présidents :

- Michèle KANNENGIESER, Eurométropole de Strasbourg
- Alexandre GONÇALVES, Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig
- Jean-Bernard PANNEKOECKE, SDEA
- Chantal CUTAJAR, Eurométropole de Strasbourg
- Jean-Philippe HARTMANN, SDEA

Entretien et nettoyage des trottoirs et chaussées

Sur cette thématique, **un arrêté municipal de 1972**, toujours en vigueur, rappelle que :

« Les propriétaires, locataires et fermiers sont tenus de nettoyer la voie publique devant leurs habitations, jardins, cours et autres propriétés, chaque fois que le balayage s'impose. Les mauvaises herbes doivent être arrachées dans les caniveaux et sur les trottoirs. »

Bien que ce texte mérite d'être reformulé, son principe reste pertinent et toujours d'actualité.

En effet, qui n'apprécie pas, de traverser un village propre et bien entretenu par ses habitants ?



Disparition du réseau cuivre

RAPPEL

En 2019, Orange a annoncé la fin du réseau cuivre à l'horizon 2030 de manière progressive pour des raisons techniques, économiques, organisationnelles et environnementales. La fibre optique sera alors le seul réseau d'infrastructure télécom.

Pour toute question concernant les démarches à effectuer, veuillez vous rapprocher directement de votre opérateur.

La commune de Still relaye cette information et ne pourra en aucun cas vous conseiller ou vous répondre à la place de votre opérateur.

Il fut un temps où, chaque samedi ou presque, les riverains balayaient leur portion de trottoir et de caniveau. Ces moments permettaient des rencontres, des échanges, et étaient vécus comme une habitude naturelle plutôt qu'une contrainte. Certains perpétuent encore cette tradition, qu'ils en soient remerciés.

Malheureusement, cette bonne pratique s'est peu à peu perdue... Alors, pourquoi ne pas la faire renaître ?

En complément dans ce **même arrêté il est écrit que :**

"Le balayage sera fait sur les trottoirs et sur la chaussée, jusqu'au milieu de la chaussée (...) pour chaque riverain."

Autrement dit il appartient au riverain de nettoyer devant chez lui, en présence ou absence de trottoir.

La commercialisation des offres et produits de service sur le cuivre s'est arrêté au 31 janvier 2026.

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES TÉLÉCOMS

SE PRÉPARER À LA FIN DU
RÉSEAU CUIVRE

Fermeture définitive du réseau cuivre à Still le 31 janvier 2028.



Déchetterie verte communale

Venez déposer vos déchets verts
Les samedis de 8h30 à 11h30
Au camping, rue du Schleiweg

24 octobre 2026
21 novembre 2026
05 décembre 2026

Vous constaterez à la lecture des dates qu'**aucune battue ne se déroule un dimanche ou un jour férié.**

Cette décision est le choix délibéré et volontaire de la commune.

Il permet ainsi à tout un chacun de profiter des bois et sentiers communaux sans conflit d'usage.

Les dates ci-dessous ne concernent que les battues autour du village.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous informer sur le site **Cyneportail.fr** ; *calendrier des battues puis sélectionner la localité et la période.*

L'association

"LES CHASSEURS STILLOIS"

LOT 4 - Ban communal Still-Nord

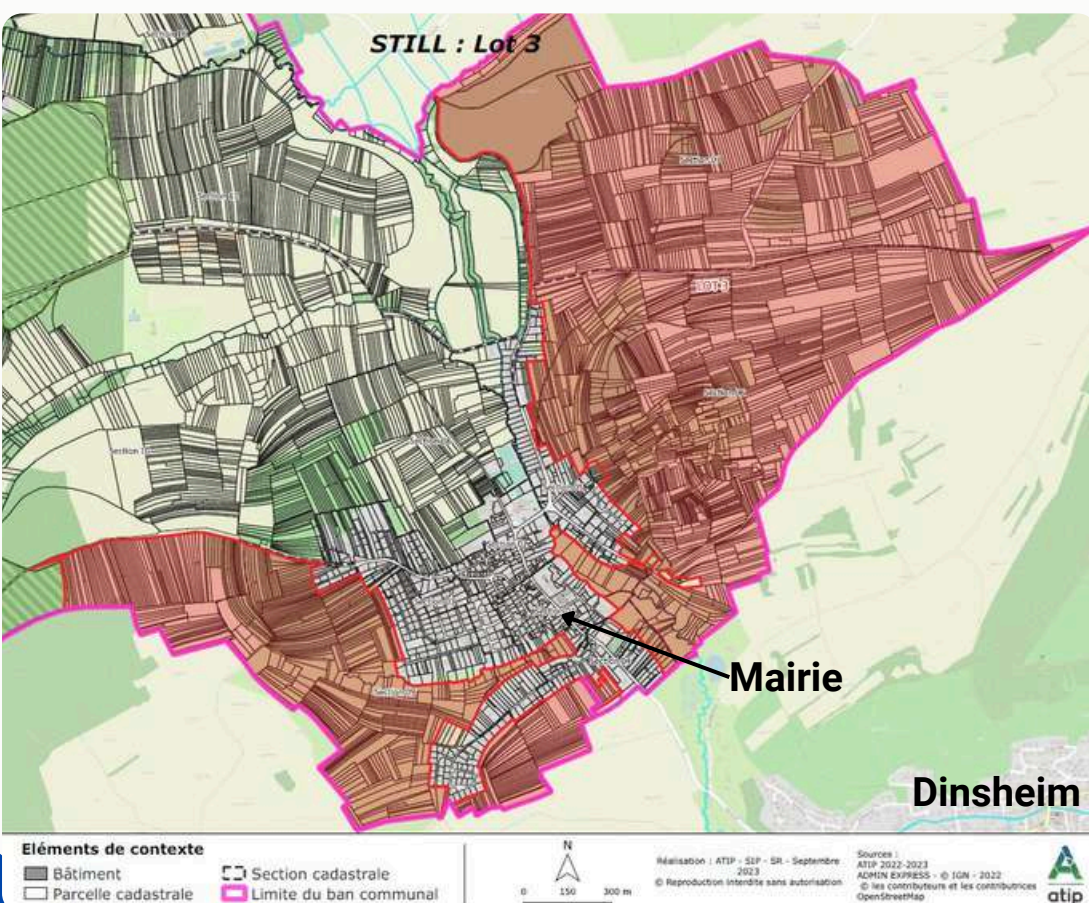
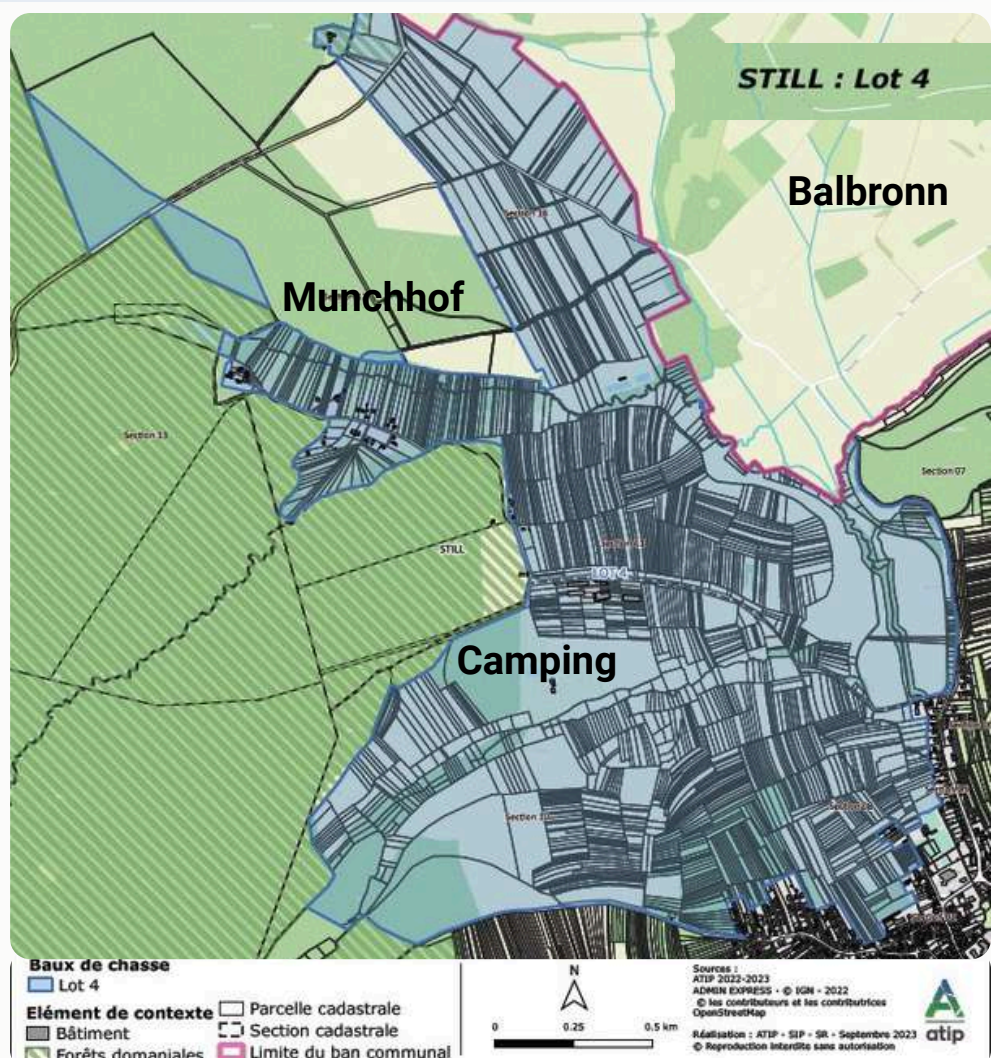
Battues 2026-27

Samedi 10 Octobre

Samedi 7 novembre

Mardi 22 décembre

Samedi 2 janvier



L'association

"LA GILLOISE"

LOT 3 - Ban communal Still-Sud

Battues 2026-27

Samedi 24 octobre

Samedi 14 novembre

Samedi 28 novembre

Samedi 12 décembre

Samedi 9 janvier

Samedi 30 janvier



Still, août 1914, histoire d'une carte

*Suite à un signalement par le biais de notre formulaire de contact en mairie de Still, monsieur William Williams, habitant aux Etats-Unis, précisément en Pennsylvanie, avait fait l'acquisition lors d'une vente de plusieurs cartes allemandes datant de la première guerre mondiale. Il nous contacta afin d'en savoir plus sur une carte où le nom de **Still** était mentionné. Nous avons correspondu avec lui à plusieurs reprises et cela nous a permis, à travers quelques recherches historiques de dater précisément le plan qu'il nous avait envoyé. C'est ainsi que nous pouvons affirmer que ce plan dessiné à main levée au 1/25000 avait été réalisé certainement aux alentours des 17, 18 août 1914. Voici pourquoi.*

Relatons les faits:

L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914. L'Alsace et une grande partie de la Moselle ainsi que des portions de la Meurthe sont annexées depuis le traité de Francfort du 10 mai 1871 suite à la défaite de 1870.

Nous sommes le 14 août 1914. Devant **le fort de Mutzig** (Feste Kaiser Wilhelm II) il n'y avait plus que les troupes de couverture de frontière composées d'hommes du régiment du 143^e régiment d'infanterie (Unter-Elsässiches Infanterie-Regiment Nr 143) puis par le 99^e régiment d'infanterie de réserve (Reserve-Infanterie-Regiment Nr 99) avec quelques canons.

Ces troupes avaient aménagé une position renforcée sur les hauteurs de Diespach (Plaine), mais durent l'évacuer devant l'offensive française du 14 août qui occupa Schirmeck et les hauteurs environnantes.

C'était la première armée française sous les ordres du général Dubail dont le 21^e régiment d'infanterie avança dans **la vallée de la Bruche**. Un autre régiment le 17^e R.I. suivait sur les hauteurs en direction de Grendelbruch.



Du côté allemand, on commença à être nerveux. Des informations arrivant à l'état major confirmaient que les Français avançaient avec succès dans la vallée de la Bruche.

Le déploiement allemand :

A Mutzig, dans la nuit du 17 au 18 août 1914, des colonnes sans fin, traversent les rues de la petite ville de garnison. Le bruit devait être assourdissant quand des milliers de bottes cloutées frappaient le pavé. C'est ainsi que **plus de 12000 soldats allemands** de la 28^e division de réserve avec le train, des batteries d'artillerie de campagne et des colonnes de munitions, des colonnes sanitaires et de la cavalerie se dirigeaient vers l'ouest. Les journaux de guerres qui relatent cette journée du 18 août nous donnent une idée bien précise des événements qui ont eu lieu dans notre région.

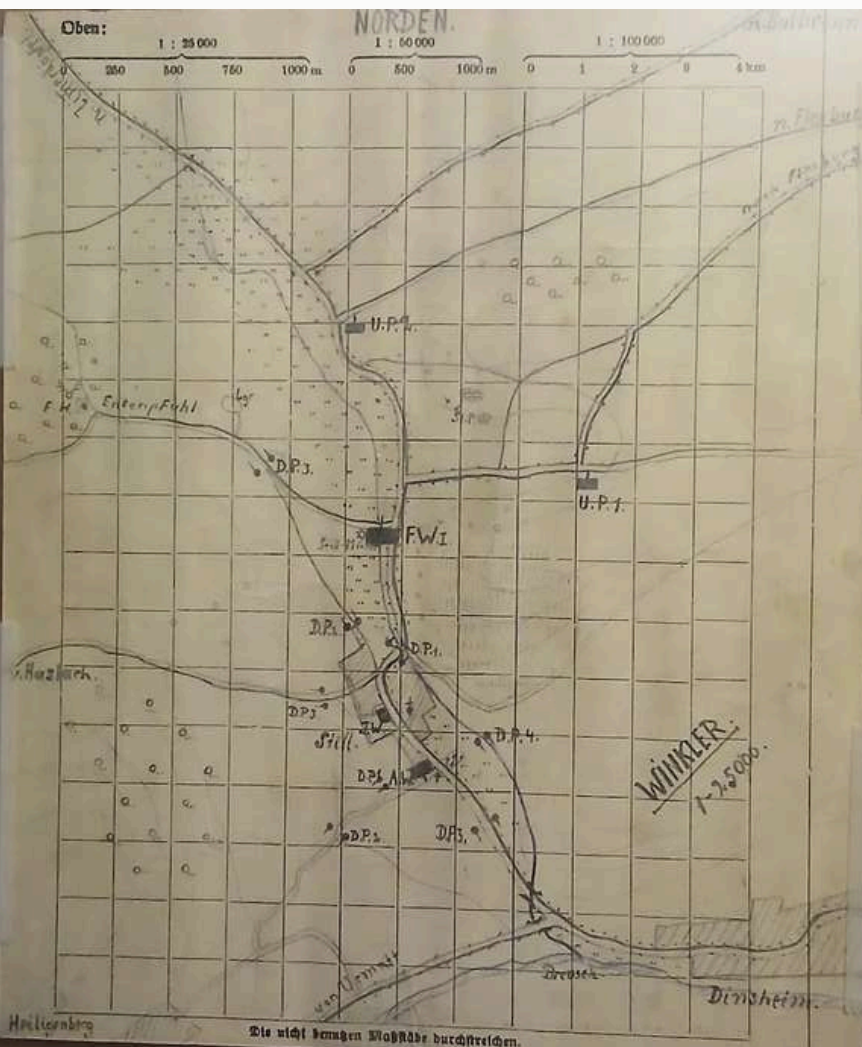
Ainsi on retrouve très souvent les noms de **Heiligenberg** et **Still** qui furent aux premières loges puisque de nombreuses unités allemandes ont fait halte et se sont positionnées en ces lieux avant de se diriger vers Oberhaslach d'un côté et Urmatt de l'autre. En ce qui concerne **Still** le plan très précis dont nous disposons, qu'un sous officier ou officier allemand avait dessiné, nous montre très clairement que le village avait été entouré par des unités d'artilleries lourdes et légères donnant une apparence de village fortifié afin de verrouiller ce secteur sensible dû à la proximité du fort. Ainsi peut-on observer qu'à chaque intersection ou entrée du village, des mitrailleuses légères et autres canons avaient été disposées de part et d'autre des chemins d'accès. Au nord comme au sud du village des canons protégeaient le village et devaient empêcher toute contre-attaque française. On relate même le creusement de **tranchées à l'ouest de Still**. Bref le village avait été aménagé en une vraie forteresse.

Par ailleurs une infirmerie de campagne avait été installée tout d'abord dans **l'institut des aveugles de Still**, puis à la sortie nord de Heiligenberg.

Les troupes allemandes ont progressé vers Oberhaslach en passant par différents itinéraires. On relate le passage par le **moulin de Still** (actuel Schleiweg) et la maison forestière Entenpfuhl pour se diriger vers Oberhaslach en passant par les chemins forestiers, D'autres unités sont passées par la maison forestière Zimmerköpfel en prenant par la route (actuelle RD 75) menant à la maison forestière du Ringelstal avant de plonger sur Oberhaslach par le nord.

Une préparation du terrain efficace:

Lorsque on analyse le déploiement des colonnes allemandes, on ne peut se demander comment ils ont fait pour se déplacer aussi efficacement dans un terrain inconnu recouvert d'une forêt dense. Dans les faits, des gardes forestiers étaient à la tête des compagnies, des bataillons et des régiments pour conduire les troupes à travers les épaisses forêts des sommets vosgiens. Déjà début août, sur les conseils du garde forestier en chef on avait commencé à déboiser au lieu-dit Ringelstal dans la forêt de Haslach.



Cette carte sur un format papier de 15 cm de large et 17.5 cm de hauteur a été jaunie par les années. Dessinée avec un crayon il est miraculeux de pouvoir encore lire les écrits.

Épilogue: M. Williams a eu la gentillesse de nous envoyer l'original de ce plan dessiné au crayon et à main levée, le nom de l'auteur « Winkler » y figure. Ce document a donc voyagé depuis ce temps et traversé l'Atlantique pour se retrouver **112 années plus tard** à l'endroit où il avait été dessiné. Il enrichira ainsi nos archives municipales, une goutte dans un océan d'Histoire.

Finalement, l'offensive française fut arrêtée à Urmatt, village qui fut bombardé à partir du fort de Mutzig. Le 18 août après les pluies matinales, l'ordre de tir fut donné. De lointains bruits de combats dans la vallée et sur les hauteurs de Grendelbruch arrivaient à la forteresse. Vers quatre heures de l'après-midi, les quatre batteries du fort se mirent à tirer pendant une demi-heure. En tout **291 obus** furent tirés dans quatre directions autour d'Urmatt. On peut imaginer l'angoisse des Stillois, qui étaient non loin de la trajectoire des obus tirés depuis le fort de Mutzig filants quasiment au dessus de leurs têtes vers leurs cibles aux alentours d'Urmatt. En finalité cette canonnade eut peu d'effet puisqu'aucun français ne se trouvait à Urmatt à ce moment précis, les informations reçues par le commandement allemand étant fausses. Du côté français aucune mention de cette canonnade ne fut faite car en définitive les troupes françaises n'ont jamais dépassé Lutzelhouse et Muhlbach-sur-Bruche et aucune perte ne fut déplorée suite à cet événement.

Sources annexes: 14-18 Pages d'Histoire Tome XXXVI – Société d'Histoire de Mutzig et Environs.



Les 160 ans de l'église paroissiale Saint-Matthias

15 août 1866 – 15 août 2026

160 ans de foi, d'histoire et de vie paroissiale

En cette année 2026, l'église paroissiale Saint-Matthias célèbre un anniversaire exceptionnel : 160 années d'existence. Édifiée en 1866, au XIX^e siècle, cette belle église de style néo-gothique demeure, encore aujourd'hui, un lieu emblématique de la vie spirituelle, culturelle et patrimoniale de notre communauté.

Depuis sa construction, l'église Saint-Matthias a traversé les générations et les époques. Ses murs ont été les témoins silencieux de milliers de moments de vie : baptêmes, mariages, communions, confirmations, célébrations liturgiques, funérailles, fêtes paroissiales et temps de prière. Au fil des décennies, des femmes et des hommes sont venus y chercher la paix, l'espérance, le réconfort ou simplement un moment de recueillement.

Un édifice néo-gothique

Construite en 1866, l'église Saint-Matthias s'inscrit dans le mouvement architectural néo-gothique qui s'est largement développé au XIX^e siècle. Inspiré de l'architecture médiévale, ce style se caractérise notamment par ses lignes élancées, ses arcs brisés et son aspiration vers le ciel. Son architecte d'origine polonaise, Alexandre Matuszynski, alors architecte de l'arrondissement de Strasbourg n'en était pas à son coup d'essai puisque il avait déjà conçu les plans des églises d'Urmatt (1863) et de Heiligenberg (1865) des localités très proches de Still.

Un curé bâtisseur

N'oublions pas de rendre hommage au père Michel Hubert Seltzer, curé de la paroisse de 1855 à son décès en 1877, on le nomma à juste titre « curé bâtisseur ». En temps que maître d'ouvrage, il affirma souvent ses propres conceptions, parfois contre celles de l'architecte et des autorités locales. Il fut enterré au mont Calvaire dont il suscita la restauration mais il ne vit pas l'achèvement. La commune de Still lui rendit un hommage supplémentaire en nommant une rue à son nom.

L'architecture de l'église Saint-Matthias exprime ainsi, à travers la pierre, les volumes et la lumière, une volonté de donner au lieu de culte une dimension à la fois majestueuse et spirituelle. Chaque élément de l'édifice participe à son identité et raconte, à sa manière, une partie de son histoire.

Frise



160 ans de mémoire

Au-delà de ses pierres et de son architecture, l'église Saint-Matthias est avant tout une mémoire vivante. Elle appartient à toutes celles et ceux qui, depuis 1866, ont contribué à faire vivre la paroisse. C'est la mémoire vive de toutes les périodes qui ont suivi sa construction en ne citant que les plus douloureuses, défaite de 1870, l'annexion à l'Allemagne en 1871, la première guerre mondiale puis la seconde avec le lourd tribut des vies sacrifiées.

Cent soixante ans représentent plusieurs générations. Les visages ont changé, les habitudes ont évolué, la société s'est profondément transformée, mais l'église a continué d'occuper une place particulière dans la vie de la communauté.

Elle est un lien entre le passé et le présent, entre ceux qui nous ont précédés et ceux qui construiront l'avenir. En franchissant ses portes aujourd'hui, nous retrouvons quelque chose de cette histoire commencée il y a 160 ans.

Un patrimoine à préserver

Célébrer les 160 ans de l'église Saint-Matthias, c'est aussi prendre conscience de la valeur de ce patrimoine qui nous a été transmis. Une église n'est pas seulement un bâtiment ancien : elle est le reflet d'une histoire locale, du travail des bâtisseurs, du savoir-faire des artisans et de la foi de générations de paroissiens.

Préserver l'église Saint-Matthias, c'est donc préserver une part de notre mémoire collective et permettre aux générations futures de découvrir à leur tour ce lieu chargé d'histoire. Plusieurs périodes de restauration se sont succédées notamment une importante restauration intérieure en 1986/1987 faite dans le respect total de son aspect initial. Le curé Paul Schmitt en a été mis à l'honneur lors de l'inauguration, étant l'instigateur de cette restauration. En 1991, restauration du clocher par un artisan local et remplacement du coq girouette. En 2007-2008 eut lieu la première grande rénovation extérieure.

La dédicace : Aujourd'hui, l'église est placée sous le vocable de Saint Matthias. Saint Laurent, jusqu'en 1758 était patron principal mais depuis cette date comme patron secondaire.



Ci-dessus : La statue de la Vierge à l'enfant, baroque, datant du premier tiers du XVIIIème siècle. Elle provient de la chapelle (démolie en 1962) celle-ci située à l'intersection de la rue de la Paix et de la Grand-rue.



Sources:

- Still, des pierres et des hommes.
- Eglise Saint-Matthias (chemins de patrimoines).
- Inventaire de l'église (non daté).

1866 – 2026 : une histoire qui continue

Après 160 ans, l'église Saint-Matthias demeure debout, fidèle à sa vocation. Son histoire ne s'arrête pas à cet anniversaire : elle continue de s'écrire avec les générations d'aujourd'hui et celles de demain.

Que ce 160^e anniversaire soit l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué, au fil des années, à la construction, à l'entretien et à la vie de cette église. Qu'il soit également un moment de gratitude pour tout ce qui y a été vécu depuis 1866.

160 ans après sa construction, Saint-Matthias reste un témoin précieux de notre histoire, un lieu de foi et de rassemblement, et un patrimoine vivant à transmettre.

1866 – 2026 : 160 ans d'histoire, 160 ans de mémoire, 160 ans de vie paroissiale.

Des pièces remarquables :



Ci-dessus : Ce linteau de la première moitié du XIIème siècle provient de la première église de style roman. Il trône fièrement sous le porche central de l'église.

Ci contre : Les Fonts baptismaux de style gothique tardif (fin du XVème siècle). Il s'agit en grand partie d'une copie des fonts originaux très abîmés, réalisée en 1989 par le sculpteur Raymond Keller, de Molsheim.



Frise

Le lent déclin des insectes...



Un constat partagé

Nous l'avons tous remarqué : les pare-brise de nos voitures sont aujourd'hui bien moins couverts d'insectes qu'autrefois. Ce constat, illustre indirectement le déclin des populations d'insectes volants et, parmi elles, de nombreux pollinisateurs.

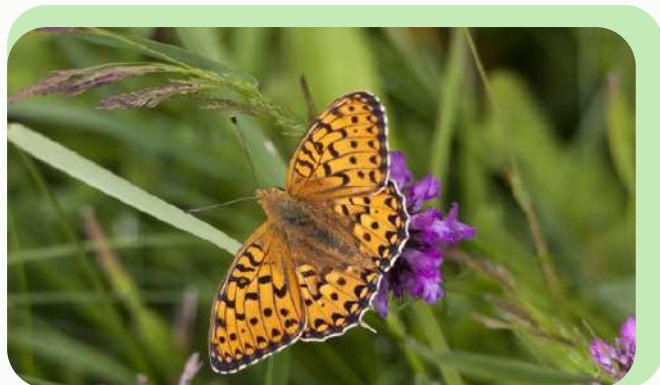
Mouches, frelons, guêpes, abeilles, bourdons ou papillons : 40 % des pollinisateurs sauvages sont aujourd'hui menacés. Dans certains territoires, le nombre d'espèces et la taille des populations ont chuté de 70 % à 90 %, selon le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Des insectes indispensables à la vie

Or, ces insectes sont indispensables à la reproduction de nombreuses plantes. Ils assurent notamment le transport du pollen et participent ainsi à la production de graines et de fruits, essentiels à l'alimentation de nombreux animaux et des êtres humains.

Abeilles, bourdons, papillons, syrphes... Les insectes pollinisateurs jouent un rôle essentiel dans nos écosystèmes et dans notre alimentation. Pourtant, leurs populations diminuent fortement. Face à ce constat, les communes disposent de nombreux leviers pour préserver la biodiversité, notamment en laissant davantage de place à la nature dans les espaces publics.

Préserver les insectes pollinisateurs, c'est aussi préserver notre environnement, notre cadre de vie.



Quand le déclin des insectes entraîne les plantes sauvages

Le programme participatif Vigie-Flore met en évidence le déclin de nombreuses espèces de plantes sauvages pollinisées par les insectes. C'est notamment le cas du trèfle blanc, plante très commune dans les prairies et les bords de route et particulièrement riche en nectar.

Les plantes des zones agricoles sont également très concernées. Les fleurs des champs, ou « messicoles », comme les coquelicots et les bleuets, connaissent un recul important. La disparition des ressources florales contribue à son tour à fragiliser les populations d'insectes.

Un véritable cercle vicieux peut alors s'installer : moins de fleurs signifie moins de nourriture pour les insectes ; moins d'insectes signifie moins de pollinisation pour certaines plantes.



Plusieurs causes à ce déclin

L'utilisation d'herbicides et d'insecticides constitue l'un des facteurs importants du déclin de la biodiversité, particulièrement dans les milieux agricoles. Ces produits peuvent affecter directement les plantes sauvages et avoir des conséquences indirectes sur les insectes qui se nourrissent de pollen ou de nectar contaminés.

La simplification des paysages joue également un rôle. La disparition des haies, des fossés végétalisés ou des espaces enherbés réduit les possibilités pour les insectes de se nourrir, de se reproduire et de trouver refuge.

Enfin, **le changement climatique** peut perturber les interactions entre plantes et pollinisateurs. Des décalages entre les périodes de floraison et les périodes d'activité de certains insectes ont notamment été observés.

Protéger les zones où la nature évolue librement



Laisser davantage de place à la nature libre

L'action passe aussi par des gestes simples dans la gestion quotidienne des espaces publics.

Laisser pousser certaines zones, réduire la fréquence des tontes, privilégier une fauche tardive ou encore planter des espèces sauvages et locales sont autant de solutions simples à mettre en œuvre.

Ces pratiques permettent aux plantes de fleurir et de produire leurs graines, tout en offrant aux insectes des ressources alimentaires et des refuges tout au long de l'année.

Une nature plus présente dans notre commune

La préservation de la biodiversité ne repose pas uniquement sur de grands espaces naturels. Les jardins, les prairies, les haies, les fossés, les bords de route et les espaces verts communaux constituent autant de petits refuges qui, mis bout à bout, forment un véritable réseau écologique.

Les collectivités ont un rôle important à jouer, à la fois dans la gestion des espaces publics et dans la sensibilisation.

Chacun, à son échelle, peut contribuer à préserver cette biodiversité ordinaire, discrète mais essentielle à l'équilibre de nos écosystèmes.

Laisser une place à la nature, c'est donc aussi favoriser la diversité du vivant à l'échelle de notre commune.



Et dans nos jardins ?

Dans vos jardins vous aussi vous pouvez contribuer à la préservation des pollinisateurs. Quelques gestes simples permettent de favoriser leur présence, sans nécessiter de grands aménagements.

🌻 5 gestes simples pour aider les pollinisateurs 🌻

- Tondre moins souvent : conserver des zones où l'herbe et les fleurs spontanées peuvent se développer.
- Privilégier une fauche tardive : laisser aux plantes le temps de fleurir et de produire leurs graines.
- Planter local : choisir des espèces sauvages et locales, adaptées au territoire et aux pollinisateurs qui y vivent.
- Supprimer les produits phytosanitaires : ils affectent directement les insectes et les plantes sauvages.
- Conserver les refuges naturels : haies, lierre, herbes hautes, tas de bois ou petits espaces sauvages peuvent offrir nourriture et abri à de nombreuses espèces.



Still

Le messti a rassemblé petits et grands pendant quatre jours



Yaëlle, Laly, Malika, Bastien, Léon et Tim, un groupe d'amis de Still, ont chanté à tue-tête les tubes des années 1960 à 1980 lors du karaoké géant. Photo Marie-Reine Kartner

Du vendredi 21 au lundi 24 août, le messti de Still a fait souffler un vent de légèreté sur le village. Durant quatre jours, petits et grands se sont retrouvés autour des attractions foraines et des nombreuses animations proposées par l'association Still Animation.

Si l'inauguration par l'Amicale des pompiers a été un peu arrosée, les jours suivants ont bénéficié d'un soleil généreux. Dimanche, le clown Bigoudi a enchanté les familles avec ses sculptures sur ballons et ses jonglages. Enfin, les soirées ka-

raoké géant ont offert aux jeunes l'occasion de chanter à tue-tête dans une atmosphère particulièrement festive. « On garde toujours le souci de trouver chaque année de nouvelles animations. Cette fois, nous avons proposé deux projections gratuites. Pour *Les Bronzés*, lundi soir en clôture du messti, j'ai invité les gens à venir avec transats, matelas pneumatiques et draps de bain pour profiter pleinement de l'ambiance », confie le président et adjoint Nicolas Fernandez.

● M.-R. K.

Still

La nature a repris ses droits au bord du Stillbach



Après avoir été canalisés dans les années 1960, les ruisseaux du Stillbach et Bitzenbaechel, son affluent, ont retrouvé un cours plus naturel. Cet espace restauré dédié à la biodiversité et à la promenade a été inauguré le vendredi 11 septembre.

Depuis six mois à Still, les ruisseaux Stillbach et du Bitzenbaechel, son affluent, ont retrouvé des lits sinueux et les zones humides à leurs abords ont été restaurées. Ce chantier a été réalisé d'août 2025 à mars 2026 par le Syndicat mixte du bassin Bruche Mossig, en coopération avec la commune et avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est. Il a été inauguré le vendredi 11 septembre.

« Les deux cours d'eau étaient en très mauvais état. Le Stillbach avait été déplacé et les zones humides remblayées. Le site était assez disgracieux, alors qu'à l'arrière, sur les hauteurs, nous avons un magnifique chemin de Croix », rappelle le maire, Alexandre Gonçalves. L'objectif était de créer « un chemin de promenade qui concilie patrimoine naturel, culturel et culturel ».

400 m de cours d'eau restaurés

Le chantier a permis de restaurer 400 mètres de cours d'eau, dont 250 m pour le Bitzenbaechel et 150 m pour le Stillbach, et de créer 3 000 m² de zones humides.

Du remblai a été évacué et une mare de 300 m², alimentée par capillarité, a été creusée. La roselière bénéficie aussi d'une meilleure alimentation en eau. Au printemps, 240 arbres et arbustes ont été plantés. « Voilà le fruit d'un important travail



Lors de l'inauguration, le maire Alexandre Gonçalves a présenté l'espace restauré ainsi que les nouveaux cheminements dédiés à la biodiversité et à la promenade. Photos Marie-Reine Kartner

d'un coût global de 282 662 €. C'est une petite merveille qui améliore le cadre de vie du village », s'est réjouie Chantal Jeanpert, présidente du syndicat.

Un espace pédagogique

Le nouvel espace se veut aussi pédagogique. Un ponton avec plateforme d'observation, accessible aux personnes à mobilité réduite, permet de s'approcher de la mare. Deux panneaux pédagogiques ont été installés. Et la nature n'a pas attendu. « Des grenouilles sont très vite venues coloniser la mare, au point que des rumeurs ont couru disant que c'est la commune qui les y avait mises. Pas du tout ! C'est la biodiversité qui s'installe », sourit Alexandre Gonçalves. Des galets retournés témoignent même de la reproduction de la truite. L'aménagement contribue aussi à limiter les effets des inonda-



La mare, créée dans le cadre du chantier, souffre de la sécheresse et de la canicule de cet été.

tions.

Sur le Bitzenbaechel, l'eau circule désormais dans une succession de secteurs rapides et plus lents, avec des zones plus profondes. En hiver, la zone humide retrouve sa vocation première et se retrouve sous les eaux. Le projet ne s'arrête pas là. La commune prépare le rachat d'un hectare supplémentaire.

D'autres arbres et des bancs seront installés pour faire de cet espace un lieu de convivialité, avec, pourquoi pas, un bar éphémère.

Les résidents de l'Institut des aveugles de la Fondation Adèle de Glaubitz ont animé l'inauguration en lisant des poèmes en braille et en jouant du djembé.

● M.-R. K.

	Date		Manifestations	Associations	Lieu
OCTOBRE	4	Dimanche	160èm anniversaire de l'église Saint-Matthias de Still	Conseil de fabrique	Église Saint-Matthias de Still
	10	Samedi	Repair Café	Repair Café Still	STILL-Salle des Fêtes
	10	Samedi	Atelier "autour du fait maison"	S.T.I.L.L	Mairie
	15-30	les week-ends	Escape Game	Mad Knack- ART	Les Tuileries
	24	Samedi	Déchetterie Verte	La Commune	Camping
	29	Jeudi	Marché du terroir spécial Octobre Rose	Commission Vie ASS	Parking salle des fêtes
	30	Vendredi	Bar éphémère spécial Halloween	Amicale des Pompier	Parking du cimetière
	31	Samedi	Soirée Halloween	Still Aux Enfants	STILL-Salle des Fêtes
NOVEMBRE	11	Mercredi	Cérémonie du souvenir	La Commune	Monuments aux morts Eglise
	14	Samedi	Repair Café	Repair Café Still	DORLISHEIM
	14	Samedi	Atelier "autour du fait maison"	S.T.I.L.L	Mairie
	14	Samedi	Soirée Disco	Musique Municipale	Salle des Fêtes
	21	Samedi	Déchetterie Verte	La Commune	Camping
DECEMBRE	3	Jeudi	Distribution des sapins et vente de vin chaud	Still Aux Enfants	Parking salle des fêtes
	4	Vendredi	Fête de Noël de l'école maternelle	Still Aux Enfants	Salle des Fêtes
	5	Samedi	Déchetterie Verte	La Commune	Camping
	10	Jeudi	Buvette au marché du Jeudi-vin chaud	Commission Vie ASS	Parking salle des fêtes
	12	Samedi	Fête des aînées	La Commune	Salle des Fêtes
	19	Samedi	Concert de Noël	Musique Municipale	Salle des Fêtes
	26	Samedi	Marche de la St Etienne	ASM Foot	STILL

LA MUSIQUE DE STILL VOUS INVITE À SA

SOIRÉE DISCO
des années 70 à nos jours

14 NOVEMBRE
À PARTIR DE 19H À
LA SALLE DES TUILERIES DE STILL

15€ ENFANTS
25€ ADULTES

DJ MAT

ROSBEUF (BOEUF) SPAETZLE - ÉCLAIRS
INFOS ET RÉSA AVANT LE 1 NOVEMBRE
0630015020 - MAWEBER@FREE.FR
APÉRO OFFERT AUX PERSONNES DÉGUISÉES

LE 1ER
BAR ÉPHÉMÈRE DE STILL
HALLOWEEN

VENEZ DÉGUISÉ !

PETITE RESTAURATION SUR PLACE

30 OCTOBRE DE 18H À 22H

AMICALE DES SAPEURS POMPIER DE STILL

AU PARKING DU CIMETIÈRE RUE DES ÉCOLES

STILL

Atelier octobre rose

Cette année, les participantes aux ateliers de Still ont travaillé plusieurs après-midi, et parfois même encore chez elles, pour réaliser des décorations pour le village afin de soutenir la sensibilisation au cancer du sein et à son dépistage.

En effet, la commune se parera de rose à l'occasion du mois d'octobre, devenu depuis 1985, le mois symbole de cette campagne de sensibilisation à la maladie et de levée de fonds pour la recherche.

Tous les éléments ont été imaginés et réalisés par leurs petites mains, et avec cœur, souvent même avec une pensée particulière pour une personne de leur entourage.



Repair Café



Le samedi 12 septembre à Niederhaslach, le Repair Café a une nouvelle fois permis de donner une seconde vie à de nombreux objets et de sensibiliser au réflexe de la réparation plutôt que du remplacement. Lors de cette édition, 27 objets, représentant 168 kg, ont été apportés aux bénévoles. Grâce à leur savoir-faire, 12 objets ont pu être réparés, soit 91 kg de déchets évités. Neuf autres objets restent réparables moyennant une intervention ou une pièce complémentaire.

Même si la fréquentation est restée modeste cette fois-ci, l'essentiel est là : des échanges, de l'entraide et des objets sauvés de la déchèterie. Un grand merci aux bénévoles pour leur disponibilité et leur engagement, ainsi qu'aux visiteurs venus tenter l'aventure de la réparation !

Rendez-vous lors de la prochaine édition le 10 octobre à Still pour faire encore mieux...et réparer encore plus !

Petites annonces

Cherche personne de confiance pour assurer quelques heures de ménage à mon domicile, à Still.
2 heures par semaine, voire tous les 15 jours. Horaires à convenir.
Merci de me contacter au 06.70.25.97.12

L'escape game fait son grand retour à la Tuilerie !

Cet automne, Mad Knacks revient investir l'ancienne Tuilerie Sonntag de Still avec de nouvelles aventures immersives. Cette année, deux univers sont proposés afin de permettre aux familles comme aux amateurs de sensations fortes de profiter de ce lieu si particulier.



👾 Mad Alien

Une version beaucoup plus intense pour les plus grands : escape game immersif, exploration libre et cache-cache géant dans une Tuilerie envahie par les aliens. Déconseillé aux moins de 16 ans.



👽 Panique dans l'espace !

Une aventure familiale mêlant escape game et spectacle vivant, avec énigmes, personnages décalés et mission interstellaire. Une expérience pensée pour les enfants à partir de 4 ans et leurs accompagnants.

📍 À l'ancienne Tuilerie Sonntag de Still

Du 16 octobre au 1er novembre 2026 selon les aventures

Retrouvez toutes les informations en flashant le QR code ou directement sur : <https://www.madknacks.fr/>

Petites annonces

Ouverture d'un cabinet de diététique – 1er janvier 2026

Depuis le **1er janvier 2026**, j'ai le plaisir de mettre mon expertise en tant que diététicienne au service des habitants de Still.

Mon cabinet est situé au 6 impasse de la croix et j'ai le plaisir d'accueillir toute personne souhaitant bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour améliorer son alimentation, retrouver un équilibre nutritionnel ou atteindre ses objectifs de santé. Les consultations se font sur rendez-vous en présentiel, mais aussi en visio, afin de proposer un suivi adapté à chaque besoin.

Pour toute information ou prise de rendez-vous, vous pouvez me contacter au **06.65.47.43.57** ou sur le site **Doctolib** ainsi que celui de **Madietenligne**.



Julie Roesch
Diététicienne Nutritionniste

Publication photo



Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à notre concours photo ouvert à tous, sur le thème des photos insolites de notre village ! Vous avez été nombreux à poser un regard original, amusant ou inattendu sur Still, et à partager vos plus beaux clichés.

Nous vous proposons ici un petit échantillon des photos retenues, que nous avons eu plaisir à découvrir. Une communication complémentaire sera prochainement publiée sur nos réseaux sociaux afin de vous faire découvrir davantage de photos.

 **Merci à tous les participant.es pour leur créativité et leur regard sur notre village !**



Messti 2026



Un Messti qui continue de rassembler

Du 21 au 24 août, le Messti de Still a une nouvelle fois réuni petits et grands autour de quatre jours de fête, d'animations et de convivialité. Fête foraine, karaokés, projections gratuites et spectacle de la clown Bigoudi, qui a ravi petits et grands, ont rythmé cette édition 2026.

Mais derrière cette belle fête se trouvent avant tout des femmes et des hommes qui donnent de leur temps et de leur énergie. Un immense merci à l'ASA – Still Animation, à l'ensemble des bénévoles, aux associations et à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette édition.

À une époque où certaines traditions deviennent parfois difficiles à maintenir, la commune reste attachée à faire vivre ce rendez-vous qui fait partie de l'identité de notre village et qui permet, année après année, de rassembler toutes les générations.

Un grand merci également à toutes celles et ceux qui sont venus profiter de ces quatre jours. C'est grâce à vous tous que le Messti de Still continue de vivre et de faire perdurer cette belle tradition !

Vie des écoles et du Périscolaire

Des écoles préparées avec soin pour la rentrée

Durant la période estivale, de nombreux travaux d'entretien, de réaménagement et d'amélioration ont été réalisés dans les écoles de la commune.

Les agents techniques se sont mobilisés pour mener à bien de multiples interventions visant à améliorer les espaces de vie scolaires.

Parmi celles-ci, figuraient la réorganisation des salles de classe, le déplacement et l'installation de mobilier, la réalisation de petits travaux de maintenance, l'entretien des équipements extérieurs. A titre d'exemple, les panneaux de basket de l'école élémentaire ont été fixés et les vélos de l'école maternelle remis en état. Les espaces verts ont également fait l'objet d'un entretien afin d'offrir un cadre accueillant et agréable aux élèves.

Aux côtés des services techniques, les ATSEM ont également joué un rôle essentiel dans cette préparation. Elles ont effectué un nettoyage approfondi des locaux de l'école maternelle, mais également participé au rangement, à la remise en ordre des salles, au tri du matériel pédagogique et à l'aménagement des espaces destinés aux plus jeunes.

Enfin, l'espace cuisine situé dans l'annexe de l'école élémentaire a également été rénové. Ce réaménagement contribue à améliorer les conditions de travail et le confort des enseignants.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des agents techniques et des ATSEM pour leur engagement et la qualité du travail accompli tout au long de l'été. Grâce à leur implication, les écoles sont prêtes à accueillir les élèves dans les meilleures conditions pour cette nouvelle année scolaire.



Quand l'école et l'institut se rencontrent : un projet inclusif au cœur de Still

À l'occasion de la Journée mondiale de la surdicécité du 27 juin, l'école maternelle et l'Institut des Aveugles de Still ont mené un projet commun favorisant la rencontre, le partage et la sensibilisation à la différence.

Pendant les rencontres organisées entre mai et juin 2026, les enfants ont confectionné des pompons en laine avec les résidents. Ces créations ont ensuite servi à décorer les arbres du village de Still à l'occasion de la journée de sensibilisation à la surdicécité, donnant ainsi une dimension collective à cette démarche.

Au-delà des activités proposées, ce partenariat s'inscrit pleinement dans une démarche inclusive. Il permet aux enfants de découvrir la diversité dès le plus jeune âge et de développer des valeurs de respect, d'ouverture et de vivre-ensemble. Pour les résidents de l'institut, ces rencontres constituent également une occasion de transmettre leurs savoir-faire et de partager leurs expériences, renforçant ainsi leur rôle d'acteurs au sein de la vie locale.

Les rencontres organisées entre mai et juin 2026 témoignent de la richesse des liens qui peuvent se tisser entre les générations et les structures du village. Une belle initiative qui contribue à faire vivre concrètement les valeurs d'inclusion et de solidarité à Still



Une transition en douceur vers le CP pour les écoliers de Still



Afin d'accompagner au mieux les élèves dans leur passage de l'école maternelle à l'école élémentaire, les enfants de Grande Section de l'école maternelle de Still ont participé, le 30 juin dernier, à une après-midi de découverte du CP. Cette rencontre, organisée dans le cadre de la liaison entre les deux écoles, a pour objectif de familiariser les futurs écoliers avec leur nouvel environnement et de les rassurer à l'approche de cette étape importante de leur parcours scolaire.

Accueillis chaleureusement par les élèves de CP et leur enseignante, les enfants ont tout d'abord assisté à une sympathique chorégraphie sur le thème des cow-boys. Ils ont ensuite partagé un moment convivial autour de nombreuses activités dans la cour de l'école : ateliers de lancer, trottinettes, basketball, cordes à sauter, frisbees ou encore échasses. Autant d'occasions d'échanger, de faire connaissance et de découvrir les lieux dans une ambiance détendue.

Les élèves de CP avaient également préparé un goûter gourmand composé de gâteaux, de boissons et de quelques friandises glacées très appréciées de leurs jeunes invités.

La visite s'est poursuivie dans la salle de classe de CP, où les futurs élèves ont pu s'installer à la place des CP et poser toutes les questions qui les préoccupaient sur la vie à l'école élémentaire. Avec bienveillance, les élèves de CP et leur enseignante, ont partagé leur expérience et présenté le fonctionnement de la classe, contribuant ainsi à lever les appréhensions que certains pouvaient ressentir.

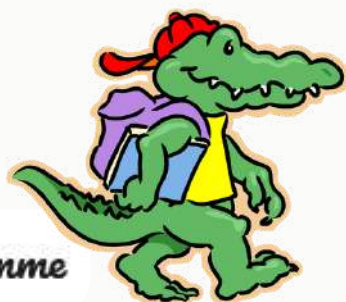
Pour conclure cette belle rencontre, les élèves de CP ont remis aux futurs écoliers des dessins réalisés spécialement pour eux.

Cette initiative illustre pleinement l'engagement des équipes éducatives en faveur d'une transition harmonieuse entre la maternelle et l'école élémentaire. Grâce à ces moments de partage et de découverte, les enfants abordent leur entrée au CP avec confiance, sérénité et enthousiasme.



Quand le Péri fait sa Guinguette : retour sur une belle soirée estivale

Le mardi 30 juin 2026, les familles, les enfants et les équipes de l'association Colégramme se sont retrouvés à l'occasion de la Fête du Périscolaire « Le Péri fait sa Guinguette », un événement festif qui a permis de clôturer l'année scolaire dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Association Colégramme

Organisée par les équipes du périscolaire, cette soirée a rassemblé les familles, les enfants et les professionnels autour d'un moment convivial de fin d'année. Sous une tonnelle installée sur le parking, les participants ont profité d'un espace aménagé dans l'esprit guinguette avec tables, bancs, musique et restauration proposée par un food truck.

Cette soirée a rencontré un vif succès et constitue un temps fort de la vie périscolaire.

GRANDS ANNIVERSAIRES

SEPTEMBRE

Mme Marie ANTONI, née le 19 septembre 1935, a fêté ses 91 ans
M. Jean SPECHT, né le 18 septembre 1936, a fêté ses 90 ans
Mme Huguette PONS, née le 07 septembre 1937, a fêté ses 89 ans
M. Gilbert FREDEMBACH, né le 19 septembre 1939, a fêté ses 87 ans
M. Emile FISCHER, né le 21 septembre 1940, a fêté ses 86 ans
M. Gérard MEHL, né le 11 septembre 1942, a fêté ses 84 ans
M. Roger SEYLLER, né le 09 septembre 1943, a fêté ses 83 ans
M. Guy LACHMANN, né le 02 septembre 1946, a fêté ses 80 ans
Mme Cécile SIEGEL, née le 21 septembre 1946, a fêté ses 80 ans
Mme Marie-Antoinette FISCHER, née le 21 septembre 1946, a fêté ses 80 ans



OCTOBRE

Mme Madeleine KASTNER, née le 02 octobre 1935, a fêté ses 91 ans
Mme Sonia ESCHBACH, née le 08 octobre 1936, fêtera ses 90 ans
Mme Anne-Marie WIDLOECHER, née le 26 octobre 1937, fêtera ses 89 ans
Mme Christiane VOGT, née le 07 octobre 1939, fêtera ses 87 ans
M. Amandio COSTA, né le 29 octobre 1941, fêtera ses 85 ans
Mme Marie-Cécile BLIN, née le 21 octobre 1942, fêtera ses 84 ans
M. Léon SIEGEL, né le 11 octobre 1944, fêtera ses 82 ans
Mme Suzanne SCHOTT, née le 23 octobre 1945, fêtera ses 81 ans
M. Jean-Marie KURZ, né le 20 octobre 1946, fêtera ses 80 ans

DECES

M. Jean-Louis BAUTZ, décédé le 05 août 2026
M. Mickaël BARBIER, décédé le 09 août 2026
M. Joseph RIPP, décédé le 21 août 2026



NAISSANCES

Charlotte ARNOULD, fille de Arthur et Pauline ARNOULD, née le 27 juillet 2026
Basile ABEL, fils de Kévin Abel et Margaux Le Carpentier De Sainte
Opportune, né le 03 août 2026
Raphaël MESSER, fils de Julien et Juliette MESSER, né le 25 août 2026



NOVEMBRE



Mme Marie Bernadette BARTHEL, née le 18 novembre 1934, fêtera ses 92 ans
Mme Florence ENGEL, née le 04 novembre 1935, fêtera ses 91 ans
Mme Marie-Thérèse RAETH, née le 1er novembre 1938, fêtera ses 88 ans
M. André JARDINE, né le 27 novembre 1938, fêtera ses 88 ans
Mme Alice BECHTOLD, née le 22 novembre 1940, fêtera ses 86 ans
Mme Eugénie SIEGEL, née le 02 novembre 1941, fêtera ses 85 ans
Mme Monique GROSS, née le 16 novembre 1941, fêtera ses 85 ans
Mme Marlène SPECHT, née le 22 novembre 1941, fêtera ses 85 ans
Mme Rolande OHREL, née le 27 novembre 1945, fêtera ses 81 ans
Mme Christiane PFAFF, née le 28 novembre 1945, fêtera ses 81 ans

DECEMBRE

M. Michel HOLLET, né le 31 décembre 1944, fêtera ses 82 ans
M. Jacques CERVEAU, né le 03 décembre 1945, fêtera ses 81 ans
M. Alfred MAURER, né le 21 décembre 1945, fêtera ses 81 ans
Mme Irène WEIL, née le 04 décembre 1946, fêtera ses 80 ans

MARIAGES

M. Didier BOCK et Mme Amani HABBAL, mariés le 06 juin 2026
M. Vincent MORAZZANI et Mme Séverine GOT, mariés le 06 juin 2026
M. Xavier BERNHARD et Mme Norya NOTAR, mariés le 13 juin 2026
M. Matthieu SIEGEL et Mme Fabienne HENN, mariés le 20 juin 2026
M. Kévin HLUCHENKI et Mme Célestine METZLER, mariés le 20 juin 2026
M. Quentin PAUL et Mme Laura SONNTAG, mariés le 04 juillet 2026
M. Pierre BRUHL et Mme Djamila BENYAGOUR, mariés le 05 septembre 2026
M. Gilles BAUTZ et Mme Aleksandra-Leah CONRAUX, mariés le 24 septembre 2026



Le PETR Bruche Mossig est heureux de vous annoncer la sortie du petit Guide de la Mobilité



le petit GUIDE DE LA MOBILITÉ



Version numérique

Se déplacer au quotidien dans la vallée de la
Bruche, la région de Molsheim-Mutzig et le
territoire Mossig et Vignoble

édition 2026



bruche-mossig.fr

Il s'agit d'un livret complet où l'on retrouve l'essentiel des informations à connaître pour se déplacer à travers les territoires de la Vallée de la Bruche, la région de Molsheim-Mutzig et Mossig et Vignoble :

- En train
- En car fluo
- En covoiturage
- En autopartage
- A vélo, et autres modes actifs

Il contient notamment des cartes pour comprendre les réseaux cyclable et de transport public, des solutions de stationnement, d'intermodalité, des services disponibles dans chaque commune et des bons plans pour faire des économies.

Vous pouvez le consulter en ligne ou le télécharger sur le site du PETR Bruche Mossig bruche-mossig.fr, section "Transition énergétique" puis "Transport - Mobilités", ou en scannant le QR code ci-contre :



Il est également disponible en format papier à l'Office de tourisme, au siège de la Communauté de communes et au PETR.

Pour toute question ou suggestion concernant le guide, vous pouvez écrire à contact@petrbruchemossig.fr

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Sous la Présidence de Monsieur Alexandre Gonçalves

MEMBRES PRESENTS :

Widloecher Hubert - Sittler Chantal - Fernandez Nicolas - Moré-Désiré Mélanie - Lachenal Stéphane, Adjoints
Helbert Bruno - Lux Carine - Nevers Gilles - Poix Michèle - Mazars Stéphane - Eyder Raphaël - Siegel Bertrand - Prampart
Laura - Ohrel Chantal.

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : Hauquin Audrey - Pascual Thomas - Guthmann Emilie - Jacobs Juliette

DÉSIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

La délibération porte sur la désignation des représentants du Conseil municipal en vue des élections sénatoriales. Le Conseil municipal a élu 5 délégués titulaires et 3 suppléants, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

ADOPTION D'UNE DÉCISION MODIFICATIVE

Le Conseil municipal approuve une décision modificative de 1 100 € afin d'ajuster les budgets de la commune et du CCAS, permettant notamment de régler les cotisations URSSAF 2026 et de verser une subvention de 1 000 € à Caritas de Molsheim, financée par une participation supplémentaire du budget communal au CCAS.

Voté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION LED TERRAIN DE FOOTBALL

Le Conseil municipal approuve le projet de remplacement de l'éclairage du stade de football Lafarge par un éclairage LED, pour un coût estimé à 39 492 € HT. Le financement prévoit des subventions du FAFA et de la Collectivité Européenne d'Alsace, complétées par un autofinancement communal. Les travaux sont prévus en 2026 et le Maire est autorisé à effectuer les demandes de subventions et à signer les documents nécessaires.

Voté à l'unanimité

APPROBATION DE L'ADHÉSION A LA PLATEFORME ALSACE MARCHES PUBLICS

Le Conseil municipal décide d'adhérer gratuitement à la plateforme Alsace Marchés Publics, afin de faciliter et dématérialiser la gestion des marchés publics. Le Maire est autorisé à signer la convention d'adhésion.

Voté à l'unanimité

ACQUISITION AMIABLE D'UN TERRAIN

Le Conseil municipal décide d'acquérir une parcelle de 9,68 ares appartenant à M. Francis Flicker, pour un montant de 580,80 €, dans le cadre du programme de renaturation du Stillbach et du Bitzenbaechel.

Voté à l'unanimité

SOLLICITATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ALSACE DU BIEN SITUÉ A STILL, 17 RUE DE LA PAIX

Le Conseil municipal demande à l'Établissement Public Foncier d'Alsace d'acquérir et de porter un ensemble de parcelles situées 17, rue de la Paix à Still, d'une superficie totale de 27,79 ares, afin d'y aménager un cheminement piéton communal reliant la rue de la Paix à la rue des Jardiniers, pour sécuriser et faciliter les déplacements des piétons.

Voté à l'unanimité

REDEVANCES ANNUELLES PAR ORANGE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

Le Conseil municipal fixe à 1 415,52 € la redevance due par Orange pour l'occupation du domaine public routier communal en 2025.

Voté à l'unanimité

DÉCISION PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE SA DÉLÉGATION

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordé le 24 mars 2026. **Le Conseil municipal prend acte** du compte rendu d'information sur les décisions prises en vertu des délégations détenues par le Maire pour la période du 3 avril 2026 au 26 mai 2026.

> DÉCISIONS D'URBANISME

DP R0004, R0010, R0011, R0012 et R0013 : Accordé

> DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

(Droit de préemption)

N°124, 125 et 126 - Renonce au droit

SÉANCE DU 7 JUILLET 2026

Sous la Présidence de Monsieur Alexandre Gonçalves

MEMBRES PRESENTS :

- Sittler Chantal - Fernandez Nicolas - Moré-Désiré Mélanie, Adjoints

Helbert Bruno - Lux Carine - Poix Michèle - Mazars Stéphane - Eyder Raphaël - Siegel Bertrand - Prampart Laura - Ohrel Chantal - Guthmann Emilie - Jacobs Juliette - Hauquin Audrey.

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : Widloecher Hubert, Lachenal Stéphane Pascual Thomas - Nevers Gilles

CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM) PRINCIPAL 2EME CLASSE

Le Conseil municipal décide de créer un poste permanent d'ATSEM principal de 2e classe à temps complet à compter du 1er août 2026, afin de remplacer l'agent partant à la retraite et d'assurer la continuité du service à l'école maternelle. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

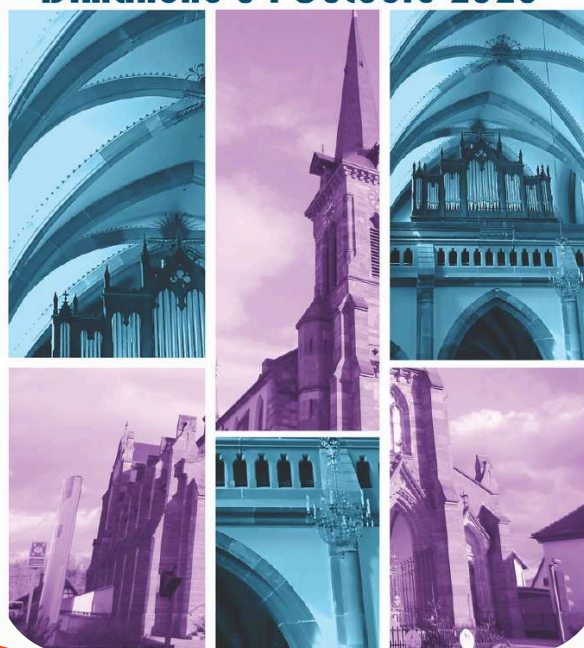
Voté à l'unanimité

CONVENTION DE MANDAT POUR L'ÉTABLISSEMENT ET L'ÉMISSION DE LA FACTURATION PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORETS POUR DES RECETTES ISSUES DES VENTES DE BOIS

Le Conseil municipal décide de mandater gratuitement l'ONF pour établir et émettre les factures liées aux ventes de bois de la forêt communale, dans le cadre de la réforme de la facturation électronique via Chorus Pro. Le recouvrement reste assuré par le comptable public. Le Maire est autorisé à signer la convention de mandat et les documents nécessaires.

Voté à l'unanimité

Dimanche 04 Octobre 2026



160^{ème} ANNIVERSAIRE de l'ÉGLISE St Matthias de Still

- Historique de l'orgue
- Film de présentation avec démonstration sonore
- Musique baroque
- Interprétation avec projection sur grand écran
- Échanges autour de l'orgue

En partenariat avec l'Atelier de l'Orgue, Centre d'Interprétation du Patrimoine de Marmoutier.

10h30 Messe solennelle

17h Découverte autour de l'Orgue Stiehr
avec les organistes :
Steve Ehalt et Clément Gass

Entrée libre - Plateau

CONVENTION AVEC LA MAISON DE LA NATURE BRUCHE PIÉMONT

Le Conseil municipal autorise la mise en place d'une convention avec la Maison de la Nature Bruche Piémont pour sensibiliser les habitants à la protection de la nature et accompagner l'école maternelle dans son projet d'école du dehors. La prestation comprend 16 demi-journées d'intervention pour 5 500 € par année scolaire.

Voté à l'unanimité

DECISION PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION

Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordé le 24 mars 2026. **Le Conseil municipal prend acte** du compte rendu d'information sur les décisions prises en vertu des délégations détenues par le Maire pour la période du 27 mai 2026 au 30 juin 2026.

> DÉCISIONS D'URBANISME

DP R0017, R0018, R0019 et R0020 : Accordé

> DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

(Droit de préemption)

N°127 - Renonce au droit

> ACTIONS EN JUSTICE

Constitution en défense devant le Conseil d'État sur le pourvoi dirigé contre l'arrêt rendu par la cour administrative d'appel de Nancy le 26 mars 2026 concernant l'affaire SCI le Domaine

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026

Sous la Présidence de Monsieur Alexandre Gonçalves

MEMBRES PRESENTS :

Widloecher Hubert - Sittler Chantal - Fernandez Nicolas - Moré-Désiré Mélanie, Lachenal Stéphane, Adjoints
Helbert Bruno - Poix Michèle - Mazars Stéphane - Eyder Raphaël - Siegel Bertrand - Prampart Laura - Ohrel Chantal -
Guthmann Emilie - Hauquin Audrey - Pascual Thomas - Nevers Gilles.

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉES : Jacobs Juliette - Lux Carine

SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE A L'ASSOCIATION COLEGRAMME

Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention complémentaire de 8 700 € à l'association Colégramme, qui assure les services périscolaires et l'accueil de loisirs pour les enfants de la commune et des communes voisines.

Voté à l'unanimité

ADOPTION D'UNE DÉCISION MODIFICATIVE

Le Conseil municipal approuve une décision modificative du budget communal de 8 700 € afin de financer la subvention complémentaire accordée à l'association Colégramme, par un transfert de crédits entre deux postes de dépenses.

Voté à l'unanimité

RAVALEMENT DE FAÇADES D'IMMEUBLES ANCIENS

Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 170,50 € pour participer aux travaux de ravalement d'un immeuble ancien, dans le cadre de la politique de rénovation et d'embellissement du village.

Voté à l'unanimité

SOLLICITATION DE L'INTERVENTION DE L'EPF D'ALSACE ET AUTORISANT LE MAIRE A SIGNER LES CONVENTIONS

- De portage foncier
- De mise à disposition de bien pour usage

Le Conseil municipal demande à l'EPF d'Alsace d'acquérir et de porter un bien situé 17, rue de la Paix à Still, afin de constituer une réserve foncière pour la création d'un cheminement doux entre la rue de la Paix et la rue des Jardiniers. Il approuve les conventions de portage foncier et de mise à disposition du bien et autorise le Maire à les signer.

Voté à l'unanimité

DÉCISION PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION

Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordé le 24 mars 2026. Le Conseil municipal prend acte du compte rendu d'information sur les décisions prises en vertu des délégations détenues par le Maire pour la période du 27 mai 2026 au 30 juin 2026.

> DÉCISIONS D'URBANISME

DP R0021, R0022, R0025, R0026, R0027, R0028, R0029, R0030, R0032, R0034 et R0002 : Accordée
DP R0023 et DP R0024 : Refusée

> DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

(Droit de préemption) N°129 et 130 - Renonce au droit

> FINANCES

Installation d'une chaufferie biomasse : signature de 3 marchés et d'un avenant

- Lot 1 - Gros œuvre : 51 536.16 euros TTC
- Lot 2 - Plâtrerie : 7 516.44 euros TTC
- Lot 3 - Chaufferie : 188 037,55 euros TTC
- Total : 247 090.15€ TTC
- Avenant Gros-œuvre : 6 561 euros TTC

> ACTIONS EN JUSTICE

Convention d'honoraires devant le Conseil d'État concernant l'affaire SCI LE DOMAINE.

**Appel
AUX HABITANTS**

**Vous aimez cuisiner et souhaitez
partager vos meilleures recettes,
faites les parvenir à la mairie,
nous pourrions les publier dans les
prochains Still Info !**



Recevez votre STILL Info par courriel

Vous préférez recevoir votre magazine de manière virtuelle ?

C'est avec plaisir que nous vous l'enverrons ! Écrivez dès à présent un courriel à **accueil@mairiedestill.fr** ou téléphonez à la mairie : nous vous ferons parvenir les prochains STILL Info par voie électronique uniquement.



Directeur de la publication

Alexandre Gonçalves, Maire de Still

Comité de relecture

Cathy Schneider, Camille Flicker.

Réalisation

Michèle Poix, Alexandre Gonçalves, Nicolas Fernandez, Bruno Helbert.

Participation à ce numéro

Nicolas Fernandez, Alexandre Gonçalves, Bruno Helbert, Mélanie Moré-Désiré, Chantal Sittler, Hubert Widloecher.

Impression et façonnage

Commune de Still

Les illustrations et photos, sauf indications contraires, sont communales ou issues de la base de données du logiciel de mise en page.

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.



Commune de STILL
36 Grand Rue



03 88 50 00 33



accueil@mairiedestill.fr

Suivez nous :



commune de Still



commune de Still



www.still-info.fr